



LA RÉGION AUX CÔTÉS DE SES TERRITOIRES

Dossier de demande
de subvention



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE LA MONTAGNE**

**VILLAGES REMARQUABLES –
DISPOSITIF POUR LES PROPRIETAIRES PRIVES**

Cadre réservé à l'Administration

APP N°1 – Année de sélection :

AAP N°2 – Année de sélection :

Identification du demandeur

Département et nom de la commune où est située la demande de subvention :

Département : 63 - Nom de la Commune : SAINT-SATURNIN

Nom – Prénom du demandeur :

.....

Adresse postale :

.....

.....

Téléphone :

Courriel : @

Nom et qualité de la personne à contacter :

**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE LA MONTAGNE**

Plan de financement prévisionnel du projet

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT ou TTC	Nature des recettes	Taux	Montant
		Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes		
		Subvention de la commune		
		Autres subventions : fondation...		
		Autofinancement		
TOTAL		TOTAL		

**La subvention régionale est calculée sur la base de dépenses d'investissement HT ou TTC comme retenue par la commune*

Je soussigné(e) :

Propriétaire d'un immeuble (adresse) :

sollicite une subvention d'un montant de :
auprès de Monsieur le Maire de Saint-Saturnin pour la réalisation du projet :

.....
.....

ET (sauf village de Chadrat)
sollicite une subvention d'un montant de :
auprès de Monsieur le Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation du projet :

.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Nom du signataire et qualité :
Signature :

**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE LA MONTAGNE**

Liste des pièces à fournir :

Le présent dossier complété et signé en deux exemplaires	
Le(s) devis détaillé(s) de(s) entreprise(s)	
Attestation de propriété foncière (copie de la taxe foncière ou du relevé cadastral)	
Dossier photographique couleur « avant travaux »	
Photocopie de la carte d'identité	
RIB	
Lettre de demande de subvention adressée à l'attention du Président de la Région faisant dans le cadre du « Dispositif Villages Remarquables » (excepté bâtiments situés à Chadrat)	

Le dossier de demande et les pièces complémentaires sont à adresser :

- **en deux exemplaires papier à la Mairie - Place du 8 mai - 63450 Saint-Saturnin**
- et
- **par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr**